



Un pays à faire rêver



J
U
I
L
L
E
T



2
0
1
1



Sommaire	
- Le fédéral et les libéraux du Québec	2
- Réponse au collectif de jeunes PQ	3
- Réponse du collectif, suite	4
- Réponse du collectif, suite	5
- Faits divers, naissances, citations	6
- Payeurs, posez-vous des questions	7
- Organisation du Québécois	8
- Organisation du Québécois, suite	9
- À ces 12 jeunes députés péquistes	10
- Levée de fonds	11
- Description du logo	12

Le journal des souverains de coeur

www.souverainetelasolution.com

Vol. 10 No. 7

Souveraineté La Solution inc.

Le fédéral et les libéraux du Québec

Ottawa refuse de donner les documents à Revenu Québec au sujet d'un contracteur bien connu qui a déjà plaidé coupable d'avoir fraudé le fisc du Québec de plus de \$4 millions.

Le refus démontre bien la connivence entre le fédéral et les libéraux de Jean Charest. Celui-ci fait en sorte de mieux constater leur implication de priver tous les québécois et québécoises de financement qui se retrouverait dans le système social, tels que la santé, aide aux maisons des naissances, etc, pour en nommer que quelques uns.

Mais le transferts de ces documents par le fédéral au ministère du revenu du Québec, qui est contrôlé par les libéraux de Jean Charest, contiennent-ils des documents compromettants? Des dons faits dans la caisse du parti libéral en guise de remerciement pour services rendus ou à venir (contrats de toutes sortes).

La caisse occulte du parti libéral du Québec serait-elle pire que celle de l'Union nationale de Maurice Duplessis? Des contracteurs qui voulaient recevoir un contrat lors de la prise du pouvoir par le parti de Maurice Duplessis ainsi que pendant son règne, devaient verser un don ou 5% de la valeur du contrat dans la caisse du parti.

Aujourd'hui, sous les libéraux, c'est pire. S'il y a 5 soumissionnaires, tous ont une enveloppe qui ne va pas dans les coffres de l'état qui feraient baisser les coûts que les contribuables québécois devraient payer, mais bien versée dans les coffres du parti libéral. Est-ce que c'est pour cette raison que les libéraux québécois ne veulent pas de commission d'enquête sur la construction?

Tous les contrats de construction au Québec laissent planer un doute de corruption de la part des libéraux québécois en connivence avec le fédéral.

L'acceptation ou l'exigence de pourboires sous forme de dons ou autres, mettent un frein à l'évolution et affecte le social.

Les libéraux québécois et le fédéral: dehors!!!

Prenez avis que le journal fait relâche pour le mois d'août, et sera de retour en septembre. D'ici là au revoir et portez-vous bien.

Équipe de Rédaction du journal

Éditeur: Compagnie Souveraineté La Solution inc.

Rédacteur en chef: André Desnoyers

Montage graphique: Jean Luc Messier

Programmeur: Jean Lussier



Souveraineté La Solution inc.

Réponse au «collectif» de jeunes députés du Parti québécois

«Je n'abuse pas de mon droit de parole, mais j'y tiens»

14 juin 2011 Québec

«Il n'y a quant au droit de parole ni âgisme ni "jeunisme". Nous sommes tous des citoyens.»

«Il n'y a quant au droit de parole ni âgisme ni "jeunisme". Nous sommes tous des citoyens.»

Mesdames et Messieurs les Députés,

Dans Le Devoir du 11 juin, vous m'adressez une lettre collective intitulée «Monsieur Parizeau, faites-nous confiance». Avec tous les égards et une grande politesse, vous me priez de me taire... et de vous faire confiance.

Cette lettre m'a beaucoup étonné. Pour plusieurs raisons. D'abord parce qu'elle provient d'un groupe qui se dit «jeunes députés». C'est assez élastique comme concept. Certains d'entre vous ont dépassé la quarantaine ou sont sur le point de l'atteindre. À quarante ans, René Lévesque nationalisait les compagnies d'électricité et si, à cet âge, après avoir travaillé avec trois premiers ministres successifs, on m'avait défini comme le «jeune» président de l'exécutif national du Parti québécois, j'aurais mordu. Quarante ans, c'est la force de l'âge, disait-on alors.

Qu'importe! Avec la caution de vrais jeunes, vous abusez vraiment dans votre lettre des poncifs de la rectitude politique. Vous vous dites champions du changement. C'est très bien. Mais attention à l'enflure verbale: «Nous sommes souverainistes, car nous croyons qu'il faut plus de Québec dans le monde pour défendre la démocratie, les valeurs de paix, de solidarité, pour le développement durable et la protection de l'environnement et pour assurer, bien sûr, le rayonnement de notre culture.»

Je vous assure que vous n'attirez pas l'attention de journalistes avec ce genre de fanfaronnade. Mais vous avez sûrement attiré leur attention par cette invitation feutrée à me tenir tranquille.

Proposition Crémazie

Vous intervenez dans ce qui est au coeur de la crise qui secoue le Parti québécois, c'est-à-dire la liberté de parole, le droit de parole.

L'histoire commence, je pense, par le dépôt en juin 2010 de ce que l'on appelle, dans la culture du Parti québécois, la proposition principale, c'est-à-dire un projet de programme devant être présenté au congrès des membres, convoqué pour avril 2011. L'article 1 traite traditionnellement de l'accession à la souveraineté

Cet article 1 est faible, dira ma «députée préférée», la députée de Crémazie. Elle ne sera pas la seule. Rapidement, cependant, on passera le mot que tout projet d'amendement à l'article 1 serait considéré par la direction du parti comme attentatoire à l'autorité de la chef. Néanmoins, la «Proposition Crémazie», composée de quatre éléments qui visaient à renforcer l'article 1, finit par

Souveraineté La Solution inc.

aboutir sur la table du comité directeur du congrès qui la déclara... irrecevable! Elle cheminait pourtant depuis des mois d'instance en instance, parfois imitée, souvent battue, donnant lieu à d'intenses pressions, sinon de menaces, mais suivant néanmoins résolument son chemin.

À ce moment, je suis intervenu dans une lettre au Devoir, fin mars. Cette lettre s'adressait aux délégués du congrès. D'une part, j'étais moi aussi persuadé que l'article 1 était beaucoup trop faible, l'objectif trop dilué, la démarche trop incertaine et, d'autre part, la liberté de parole, de discuter, de voter qui avait si longtemps été la réalité de mon parti me semblait bien malmenée.

En tout cas, grâce à la dissidence du président du comité directeur, M. Daniel Turp, et en dépit des ordres reçus, la décision d'irrecevabilité fut levée, trois des éléments de la Proposition Crémazie furent adoptés par une forte majorité, d'abord en commission, puis en plénière. Et le quatrième, l'un des deux plus importants, fut battu à plate couture en Commission après un «débat» limité à... trente secondes!

Ces choses-là laissent des traces...

Projet de loi 204

Le projet de loi privé 204, dit Maltais-Labeaume, a soulevé à nouveau, mais de façon bien plus aiguë encore, la question de la liberté de parole. Je n'arrive pas à comprendre ce qui s'est passé. Même si vous n'êtes pas députés depuis très longtemps, vous savez très bien que si l'on veut faire adopter à la majorité simple un projet de loi avant l'ajournement de juin de l'Assemblée nationale, il faut qu'il soit déposé avant une certaine date en mai. Si on le dépose après cette date, il faut l'unanimité des députés pour qu'il puisse être adopté avant l'ajournement. En annonçant quelques jours après cette date limite de mai, le dépôt prochain du projet de loi Maltais-Labeaume, le Parti québécois en remettait le sort entre les mains d'Amir Khadir qui s'en empara prestement et indiqua qu'il voterait contre.

Puis, une fois compris que le projet de loi était virtuellement mort, pourquoi fallait-il ordonner à tous les députés du Parti québécois de voter en faveur et leur interdire même de s'absenter, alors que plusieurs d'entre eux éprouvaient de sérieux problèmes de conscience face aux dispositions de ce texte?

À défaut d'obtenir l'unanimité, on a pensé un instant pouvoir introduire le projet de loi Maltais-Labeaume dans le bill omnibus du ministère des Affaires municipales, comportant comme chaque année diverses dispositions applicables aux municipalités. C'était oublier qu'en vertu du règlement chaque député a le droit de parler vingt minutes sur chaque article d'un projet de loi (le bill omnibus en comportait vingt et un) et dispose du même temps de parole sur chaque amendement qu'il propose. On se retrouvait devant un Amir Khadir bien décidé à utiliser toutes les ressources du règlement pour paralyser le Parlement.

Derrière cette incroyable comédie politique s'est joué le drame de ceux qui refusaient d'être muselés et d'avoir à trahir leurs principes; ils réclamaient leur liberté de parole.

Souveraineté La Solution inc.

Un droit de parole auquel je tiens

Et après tout ce gâchis, vous venez me demander, au fond, de me taire! Comment pouvez-vous croire un instant que je pourrais obtempérer? Je n'interviens pas souvent; en fait, de moins en moins souvent. Je n'abuse pas de mon droit de parole, mais j'y tiens.

Il n'y a quant au droit de parole ni âgisme ni «jeunisme». Nous sommes tous des citoyens.

Vous me permettrez de garder de ce samedi 11 juin moins le souvenir de votre lettre que celui du colloque d'IPSO (les Intellectuels pour la souveraineté) portant sur divers aspects du projet d'indépendance du Québec. Dans un panel siégeait Louis Bernard, qui fut chef de cabinet de Camille Laurin qui dirigeait le groupe des sept premiers députés du Parti québécois élus en 1970. Il a joué le même rôle auprès de René Lévesque et fut nommé par lui secrétaire général du conseil exécutif, poste qu'il accepta de reprendre quand je devins premier ministre.


Après plus de quarante ans à poursuivre cet objectif de la souveraineté du Québec, il rouvrait le dossier de la décentralisation dans un Québec indépendant avec une série de propositions bien plus développées que ce qui s'est fait jusqu'ici. À côté de lui, Jean-Martin Aussant présentait un renouvellement de l'argumentaire économique de la souveraineté. Un «vieux», un «jeune», tous les deux attelés à la tâche de chercher les voies de l'avenir.

Et alors que je prononçais l'allocution de clôture du colloque, à l'extérieur, sur le trottoir d'en face, rue Sherbrooke, l'un des vôtres haranguait un journaliste et son caméraman en leur servant un condensé de votre message.

Navrant...

Jacques Parizeau - Ancien premier ministre du Québec
indépendance,
Pauline Marois,
Jacques Parizeau,
Parti Québécois (PQ)




ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC
ÉTIENNE-ALEXIS BOUCHER
Député de la circonscription de Johnson
Porte-parole de l'opposition officielle
en matière de loisir et de sports
Bureau de Windsor
32, rue Principale Nord Tél. : 819 845-5694
Windsor, J1S 2C2 ou 1 800 969-2912
eaboucher.org / eaboucher-john@assnat.qc.ca



Souveraineté La Solution inc.

Faits divers

ANNÉE 1908

1er juillet
Le SOS en morse code est adopté internationalement comme signal de détresse.

ANNÉE 1608

3 juillet
Samuel de Champlain débarque au pied du cap Diamant, fonde la ville de Québec.

ANNÉE 1935

4 juillet
Inauguration du Pont de l'Île d'Orléans au Québec.

ANNÉE 1978

4 juillet
370e anniversaire de la fondation de Québec par Samuel Champlain.

ANNÉE 2001

4 juillet
L'existence de la grotte de Cussac en Dordogne et ses gravures rupestres datant de 25 000 ans sont rendus publics. La grotte a été découverte le 30 septembre 2000.

ANNÉE 1865

5 juillet
Création de l'Armée du Salut par William Booth.

ANNÉE 1975

5 juillet
Proclamation d'indépendance des Îles du Cap Vert

ANNÉE 1885

6 juillet
Louis Pasteur procède à ses premières expériences sur la rage sur un jeune alsacien, Joseph Meister, mordu par un

chien enragé.

ANNÉE 1896

8 juillet
Ouverture du Sherbrooke Hospital et de son école d'infirmières

ANNÉE 1912

8 juillet
Début du creusage d'un tunnel sous le Mont-Royal

ANNÉE 1990

8 juillet
Inauguration de la plage de l'Île Notre-Dame à Montréal

ANNÉE 1996

8 juillet
Bombardier dévoile le prototype de sa nouvelle voiture électrique

ANNÉE 1793

9 juillet
Une loi du Haut-Canada (Ontario) interdit de faire entrer de nouveaux esclaves dans la province et établit que les enfants qui naîtront d'une mère esclave deviendront libres à l'âge de 25 ans.

ANNÉE 1802

9 juillet
Thomas Davenport invente le moteur électrique.

ANNÉE 1843

9 juillet
A Montréal, lancement du « Prince Albert », premier vapeur construit en fer

ANNÉE 1890

9 juillet
Alphonse Desjardins fonde le journal L'Union canadienne

Ils sont nés

ANNÉE 1942

1er juillet
Geneviève Bujold, actrice : Kamouraska, ...

ANNÉE 1967

1er juillet
Pamela Anderson, actrice célèbre pour "Alerte à Malibu".

ANNÉE 1567

3 juillet
Samuel de Champlain, explorateur. Il fut chargé par Louis XIII de tracer les cartes de l'actuel Canada et de fonder la ville de Québec.

ANNÉE 1980

7 juillet
Michelle Kwan, patineuse

ANNÉE 1894

8 juillet
Claude-Henri Grignon, écrivain (Les belles histoires des pays d'en haut).

ANNÉE 1957

21 juillet
Jean Luc Messier, informaticien, professeur, éditeur du journal des souverains de coeur.

Citations

Il n'existe pas de peuples non civilisés. Il n'existe que des peuples de civilisations différentes. Marcel Mauss

Chaque civilisation a les ordures qu'elle mérite.
Georges Duhamel

Souveraineté La Solution inc.

Payeurs de taxes, posez-vous certaines questions

Le Colisée Pepsi de la ville de Québec possède plus de sièges de spectateurs que l'aréna de Winnipeg au Manitoba et ils ont quand même réussi à obtenir une équipe de la Ligue Nationale de Hockey, pourquoi ?

Pour une franchise de hockey de la LNH comparable, Québec payera-t-il plus cher ? Si oui,

le fait d'être le seul peuple francophones en Amérique y serait-il pour quelque chose ?

La commission sur la construction tant demandée par l'opposition officielle au parlement de Québec ainsi que par la grande majorité de la population du Québec est toujours refusée par les députés libéraux et leur chef.

Les dons faits à la caisse du parti libéral y seraient-ils quelque chose ?

Est-ce que Pierre-Karl Péladeau président de Québecor-Média que nous payeurs de taxes québécois avons subventionné à tour de bras, qui a passé par Toronto pour emprunter plusieurs millions de dollars de notre caisse de dépôt dans laquelle seul nous, québécois, cotisons, travaillerait aussi fort pour obtenir une franchise de la LNH s'il n'avait pas le contrôle de la scène et de la porte du futur amphithéâtre ?

Serions-nous mieux de payer une commission raisonnable à Pierre-Karl Péladeau pour amener une franchise de la LNH (Nordiques) à Québec et conserver 100 % du contrôle de la scène et de la porte du nouvel amphithéâtre que le 45 % actuellement signé par le maire Labeaume dans le contrat actuel ?

Est-ce que notre culture serait mieux protégée en conservant 100 % du contrôle de la scène du nouvel amphithéâtre ?

Lisez ce que SLS inc publiait dans un article de son journal de décembre 2010 à la page 2 intitulé: « La culture en prend pour son rhume ».

Il y a beaucoup à faire au Québec:

Monorail Trans-Québec de la Gaspésie (New Carlisle) à Gatineau faisant escale à Gaspé, Rimouski, Lévis, Victoriaville, Drummondville, Ste-Hyacinthe, Montréal, Dorval, Laval, Papineauville, Gatineau (Hull), Monorail ou train magnétique de l'aéroport de Mirabel à Montréal (ville), Voitures électriques avec garage pour la vente et la transformation, Transporteur aérien d'envergure nationale au Québec, Autobus électriques de transport en commun pour les villes, Bateaux pour notre marine marchande, Port de mer en eaux profondes dans l'est du Québec jumelé à un monorail de liaison rejoignant l'ouest du Québec au sud de la mer Hudson, Trains de tourisme couvrant toutes les régions du Québec et bien d'autres projets.

Souveraineté La Solution inc.

ORGANISATION DU QUÉBÉCOIS

Dans le Devoir du 11 juin, 12 députés du Parti Québécois interpellent Jacques Parizeau en lui demandant de leur faire confiance. Ils disent représenter l'avenir et la jeunesse et se reconnaissent pleinement dans le nouveau programme du Parti Québécois. Ils avouent que ce sont les événements des derniers jours qui les motivent à écrire cette lettre où ils expriment le regret de ne pas être connus et écoutés. Porteurs semble-t-il du changement, ils se rangent sous la bannière de Pauline Marois et demandent à M. Parizeau de les laisser en paix.

Dans une énumération où figurent toutes les bonnes intentions que peuvent mémoriser d'habiles politiciens, les 12 apôtres en arrivent à échapper l'essentiel. D'abord, ils réclament la parole et le droit à l'existence politique à un homme qui après avoir incarné les espoirs de la nation québécoise s'est vu museler par son propre parti, harceler par les médias fédéralistes, honnir par les bien-pensants de la rectitude politique. Il faut que M. Parizeau fasse encore bien peur pour voir en lui celui qui peut à nouveau menacer le tranquille ronron d'un parti qui n'ose plus oser que de ne pas oser.

Non, l'essentiel n'y est pas. Jamais les 12 ne parlent de la défense de notre existence nationale. Ils ne font pas référence non plus à la minorisation française, désormais en marche sur notre propre territoire et non plus seulement dans le grand tout canadien. Ils ne voient pas l'impérialisme agressif de l'État canadien, revenu mais avec une nouvelle puissance à l'ère de la défense de l'empire anglo-saxon. Ils ferment les yeux sur la renaissance de l'héritage colonial qui fait que les institutions anglophones sont en train de recoloniser Montréal et d'en faire une ville majoritairement anglaise comme au bon vieux temps du colonialisme.

Voilà pourtant des questions d'avenir. Mais la minorisation d'un peuple ne semble pas faire partie des problèmes qui préoccupent ces députés du Parti Québécois. Bien naïvement, les 12 s'en prennent à Jacques Parizeau, croyant peut-être que c'est lui qui alimente la fronde. Pourtant nul n'a été plus patient que lui face aux années de déliquescence qui ont suivi son départ. Pendant que le gouvernement fédéral concoctait la loi sur la clarté et le programme des commandites, qu'il encourageait le mouvement partitionniste, bref, nous faisait la guerre, le Parti Québécois de Lucien Bouchard détournait les yeux, abandonnait même le combat linguistique pour se consacrer aux fusions municipales sans consultation des citoyens. Tout cela est du passé certes, mais qui éclaire bien le présent.

Il n'existe pas de fronde organisée dont Jacques Parizeau serait le chef. Mais il existe par contre toute une nouvelle génération militante qui s'est construite à l'extérieur et parfois à l'intérieur du Parti Québécois. Car pendant que le Parti Québécois laissait s'éclipser la question nationale et remettait aux calendes grecques la réalisation de l'indépendance, il laissait tomber un à un les alliés du camp du OUI. Pendant longtemps, l'idée d'indépendance n'était portée vraiment que par un petit nombre de personnes dont le cinéaste Pierre Falardeau. À titre d'exemple, pendant le court laps de temps où a existé le comité du 15 février 1989 formé pour le financement de son film, ce comité a organisé plus d'événements et de soirées politiques que le Parti Québécois et le Bloc réunis.

Des dizaines d'organisations suivent dans ce sens, principalement des jeunes comme ceux du RRQ,

Souveraineté La Solution inc.

de Libres Marcheurs, du MPIQ, du MSQ et bien d'autres. Mouvements formés à l'extérieur, on aurait aussi pu dire rejetés ou à tout le moins ignorés par ce Parti Québécois quand ils ne furent pas combattus comme dans le cas du journal Le Québécois où on a choisi de lui couper les vivres, du moins le peu qu'on consentait à la bataille médiatique. Pourtant, malgré les affronts à Parizeau, la peur de Falardeau, la méfiance vis-à-vis les jeunes et la condamnation de tout ce qui bougeait un peu trop, le Parti Québécois n'a jamais été formellement dénoncé par tous ces exilés du Parti. Comme M. Parizeau, les militants exerçaient leur patience. Pendant ce temps, ils construisaient.

Mais cette fronde qui n'existait pas, voilà qu'elle existe aujourd'hui. En demandant à M. Parizeau de se taire, les 12 s'en sont pris au meilleur de ce qui représente le mouvement de libération de notre nation. Ils nous ont fait voir que le temps du reniement doit achever. Ils nous ont fait voir que la parole ne doit plus être entre les mains de ceux qui la refusent aux autres. Désormais la fronde sera. Le printemps québécois, celui de notre éveil national doit en passer par là. Il faut dire comme Pierre Curzi : « Nous ne nous reconnaissons plus en ce parti. » Si les Québécois veulent exister comme peuple, ils doivent exiger des politiciens, jeunes ou vieux qu'ils se battent pour l'existence.

Que ceux qui sont prêts à se battre pour notre liberté prennent la parole. Que les autres leur laissent la place, toute la place.

Pierre-Luc Bégin, enseignant et RRQ
Alain Bernier, Comité souverainiste de l'UQÀM
Mathieu Boucher, MPIQ
René Boulanger, écrivain
Patrick Bourgeois, journaliste et RRQ
Jules Falardeau, artiste
Maxime Laporte, juriste
Pierre Laval Pineault, Moulin à paroles
Robin Philpot, écrivain
Eva Saïda, étudiante Université Laval
Ghislain Taschereau, humoriste
Denis Trudel, comédien et MMF



Le Prof de l'Ordi
COURS PRIVÉS
PRIVATE COURSES
Jean Luc Messier
450-263-1040

TOUT SOUS LE MÊME TOIT

GRAPHICO-TECH IMPRESSIONS

Alain
Imprimerie
Photocopies
450 263-8719
graphico.tech@videotron.ca

Sylvain
Lettrage
450 263-6515
graphico.techsg@videotron.ca

CAMERA EXPERT 450 263-1333
commander vos photos en ligne
www.cameraexpert.com

318 rue Sud, Cowansville, Qc.

Souveraineté La Solution inc.

À ces 12 jeunes députés péquistes que la jeunesse méprise

Dans votre missive du 11 juin dernier, vous avez décidé de vous en prendre à l'une des plus importantes figures politiques du Québec sous prétexte que vous êtes jeunes et que vous incarnez le changement. À mots à peine couverts, vous envoyez le message que Monsieur Parizeau est ancré dans le passé et que son message n'est pas digne des jeunes opportunistes que vous êtes.

Pourtant, Parizeau est l'un des plus grands artisans du Québec moderne. C'est grâce à des gens courageux de sa génération si notre société a vécu la Révolution tranquille. C'est en partie grâce à Parizeau si nous avons réussi la nationalisation de l'électricité et la création de la Caisse de dépôt et placement, deux symboles québécois que notre génération a appris à respecter.

Parizeau a toujours fait preuve de courage et a toujours agi selon ses convictions, même si cela pouvait nuire à sa carrière. Voilà une figure qui a de quoi inspirer la jeunesse.

On ne peut certainement pas en dire autant de vous.

Si les gens ne vous écoutent pas, c'est que vous n'inspirez personne. Contrairement à vos prétentions, vous incarnez l'archétype du parfait petit politicien qui ignore le quotidien des citoyens et qui entre dans les rangs afin de protéger ses acquis.

La véritable jeunesse, celle que vous dites incarner, ne fait pas de politique partisane, elle s'implique dans la communauté, dans les organisations à but non lucratif ou dans les groupes communautaires. La jeunesse se couvre de boue pour protester contre l'industrie pétrolière et gazière, elle milite dans la rue, chez Greenpeace ou chez Oxfam. La jeunesse se bat chaque jour pour une meilleure justice sociale dans l'anonymat et sans espérer une quelconque gloire en retour.

La véritable jeunesse ne dit pas de phrases creuses sur le développement durable tout en fermant les yeux lorsque le gouvernement adopte des projets qui permettent à des multinationales étrangères d'exploiter, à rabais, nos ressources naturelles. La véritable jeunesse crie haut et fort que l'embouteillage de l'eau douce doit être nationalisé, que l'éducation ne doit pas être le privilège des plus nantis et que les plus riches doivent payer leur juste part d'impôts. La jeunesse n'a pas d'âge, que des convictions.

La jeunesse brasse la cage et elle se bat contre un système qu'elle trouve injuste, car c'est son rôle en tant que vecteur de changement. En ce sens, Parizeau démontre, par sa réponse à votre torchon, qu'il est plus près de la jeunesse que vous.

Alors que vous, jeunes députés du Parti québécois, vous n'incarnez aucun projet, aucune vision autre que celle de votre chef qui ne rêve qu'à devenir première ministre. Monsieur Parizeau, dans son élégance, ne vous l'a pas dit, mais ce que vous incarnez, ce n'est pas le changement, c'est l'opportunisme crasse. Cela n'inspire pas la jeunesse, cela la dégoûte.

Dégoûtée comme elle est de votre opportunisme, il ne faudra pas vous étonner lorsque vous comprendrez que la seule chose que la jeunesse voudra faire avec le Parti québécois, c'est d'aller dégueuler sur sa tombe.

- L'équipe des Jeunes Patriotes du Québec

Souveraineté La Solution inc.

Levée de fonds

S.L.S inc, compagnie à but non-lucratif, fait une levée de fonds pour les sinistrés de l'inondation aux abords du lac Champlain et de la rivière Richelieu, des paquets de 5 fleurs de lys au prix de \$25.00.

Un don de \$15.00 sera remis à une œuvre reconnue qui leur viendra en aide. Ces fleurs de lys ont une dimension de 9" x 10" avec une tige en métal, elles sont disponibles en bleu ou en blanc.

Ces fleurs ont été faites pour remplacer les flamants roses lors d'un anniversaire. Vous pouvez voir ces fleurs de lys sur le site de Souveraineté La Solution inc:

www.souverainetelasolution.com

ou sur le blogue de Nation-Unie: www.nation-unie.org

dans leurs boutiques en ligne respectives, ou faire un don directement en utilisant le bouton paypal de la page d'introduction de Souveraineté La Solution inc.

Le montant de vos dons remis, grâce à vous, aux organismes humanitaires, va apparaître sur le site de Souveraineté La Solution inc.

Vous pouvez payer en toute sécurité par paypal. Passez le mot. Cette offre est valable jusqu'au 31 décembre 2011.

André Desnoyers,

Programme d'affiliation

Vous avez un site internet ? Vous voulez faire de l'argent en vendant nos produits?

Inscrivez-vous à notre programme d'affiliation et obtenez une commission de sur les ventes que vous générez sur notre site !

Vous n'avez pas de site internet mais la vente de nos produits sur internet vous intéresse ?

Pas de problème ! On peut mettre à votre disposition un site internet à prix modique.

Pour de plus amples informations, contactez-nous par téléphone au (450) 293-3562 ou sur notre site internet au www.nation-unie.org

André Desnoyers

Souveraineté La Solution inc.

DESCRIPTION DU LOGO DE LA COMPAGNIE SOVERAINETÉ LA SOLUTION INC..

Identification du peuple québécois



Flèche qui indique l'endroit sur le continent où le peuple québécois existe



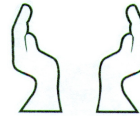
Pictogramme des continents et de la calotte polaire





Pictogramme de la terre



Les deux mains représentent l'Organisation des Nations-Unies qui représente plus de 193 pays et plus de 6 milliards de population



Le vert signifie l'environnement partenaire égal avec tous les projets des humains.

 Souveraineté la Solution COMITÉ DE BROME-MISSISQUOI C.P. 313, Cowansville (Québec) J2K 3S7		Tél., téléc.: 450-293-3562 <input type="checkbox"/> ADHÉSION <input type="checkbox"/> FINANCEMENT <input type="checkbox"/> SYMPATHISANT <input type="checkbox"/> NON-MEMBRE		N° DE M.S.N. SI CONNU MUNICIPALITÉ SECTEUR SECT. VOTE	
REMARQUES:					
NOM DE FAMILLE		PRÉNOM			
ADRESSE			APP.		
LOCALITÉ			CODE POSTALE		
TÉL. DOMICILE		TÉL. TRAVAIL		M.S.	
DATE DE NAISSANCE		SEXE		1 <input type="checkbox"/> SYMPATHISANT	
JOUR MOIS ANNÉE				2 <input type="checkbox"/> X5 L'AN	
PROFESSION, SI ÉTUDIANT, INDIQUEZ L'INSTITUTION				3 <input type="checkbox"/> MEMBRE	
				4 <input type="checkbox"/> X10 L'AN	
X		FINANCEMENT <input type="checkbox"/>		\$	
SIGNATURE DU M.S.N.		COMPTANT <input type="checkbox"/>		\$	
SIGNATURE DU SOLICITEUR		CHÈQUE <input type="checkbox"/>		TOTAL	
		NOMBRE <input type="checkbox"/>		\$	
COMTÉ		DATE		 www.souverainetelasolution.com courriel: souverainetelasolution@yahoo.ca	
COPIE DU M.S.N.				REÇU NO 341 NO= M.S.N.	